



Institut
Supérieur de
Formation aux
Etudes
Comptables



Diplôme niveau Bac + 5

Mise à jour : 27 avril 2010

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ STRATEGIES PATRIMONIALES POUR LE CHEF D'ENTREPRISE

ORGANISÉ PAR LE CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES,

L'ISFEC ET L'IGR-IAE DE RENNES (UNIVERSITÉ DE RENNES 1)

EN PARTENARIAT AVEC LE GROUPE REVUE FIDUCIAIRE

Résolument tourné vers le monde professionnel, le Diplôme Universitaire « Stratégies Patrimoniales pour le Chef d'Entreprise » vise à :

- Permettre aux participants de conseiller leurs clients chefs d'entreprise dans l'organisation, la gestion et la transmission de leur patrimoine tant privé que professionnel
- Obtenir un diplôme universitaire de niveau bac + 5.

ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

- La formation se déroule sur **140 heures de formation réparties sur 20 jours** (du 9 septembre 2010 au 23 septembre 2011) + Première session d'examen (3 octobre 2011) – Deuxième session (2 décembre 2011).
- **Intervenants** : enseignants universitaires (Maîtres de conférences) et intervenants professionnels (expert-comptable, notaires, consultant en rémunération, consultant en protection sociale, avocat, président de la Compagnie des Conseillers en Investissements Financiers, conseiller en gestion de patrimoine).
- **Lieu** : Le Golf Cap Malo MELESSE (35).
- **Logiciel** : mise à disposition gratuite du logiciel Patrim Expert par le groupe Revue Fiduciaire pendant 1 an.

DATES	INTERVENANTS	CONTENUS
MODULE 1 : Les stratégies fondées sur les régimes matrimoniaux (2 jours)		
09/09/2010 et 10/09/2010 (au lieu des 16 et 17/09/2010 comme initialement prévu)	Laurent BERNADAC (Notaire)	Dans le choix du régime matrimonial réside la solution à l'essentiel des problématiques patrimoniales des époux : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le choix du régime matrimonial ▪ L'adaptation du régime matrimonial ▪ Le sort des avantages matrimoniaux en cas de divorce, succession, ou de procédures collectives.
MODULE 2 : Les stratégies fondées sur les donations (2 jours)		
21/10/2010 et 22/10/2010	Anne MORTIER (Notaire)	Règles générales <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conditions de validité des donations ▪ Effets des donations ▪ Clauses particulières ▪ Rapport et réduction Donations-partages Donations entre époux Donations non notariées Droits de donation.

MODULE 3 : 2 thèmes (3 jours)		
17/11/2010	Pierre-Yves LAGARDE (Consultant en rémunération)	<p align="center"><u>Ingénierie de la rémunération et de la protection sociale</u></p> <p>Le périmètre technique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les bénéficiaires : le dirigeant propriétaire, les hommes clés et/ou les salariés ▪ Les objectifs poursuivis ▪ La boîte à outils : synthèse des 26 techniques d'optimisation <p>L'audit rémunération et protection sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment valoriser la rémunération globale ▪ Les points de contrôle <p>Actualités 2010</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'assujettissement des dividendes aux charges sociales : conséquences pratiques ▪ L'épargne salariale : participation, intéressement, dividende du travail, plans d'épargne <p>Etude de cas</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le changement de statut : de salarié assimilé à gérant majoritaire ▪ L'optimum rémunération/dividendes <p>Pratique du conseil en rémunération</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Structure d'une lettre de mission ▪ Comment fixer les honoraires : fixes ou de résultat ? ▪ Les situations propices au conseil en rémunération : enjeux financiers et facteurs limitants.
18/11/2010 et 19/11/2010	Bruno CHRETIEN (Consultant en protection sociale)	<p align="center"><u>Transmission d'entreprises et protection sociale du dirigeant</u></p> <p>La transmission d'entreprise comporte de très nombreuses incidences en matière de retraite et de protection sociale.</p> <p>L'analyse sera aussi fort différente selon que le responsable d'entreprise cède son affaire tout en restant en activité ou pour partie à la retraite.</p> <p>Les conséquences sociales pour le vendeur</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Départ en retraite du vendeur ▪ Poursuite d'activité du vendeur <p>Les conséquences sociales pour l'acheteur</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La situation personnelle de l'acheteur ▪ La situation du conjoint.
MODULE 4 : Environnement économique et financier (2 jours)		
		<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre le fonctionnement des marchés ▪ Rappeler tous les principes nécessaires à l'utilisation des données de marché ▪ Appréhender les caractéristiques et le fonctionnement des actions et obligations.
09 /12/2010	Emmanuelle FROMONT (Maître de conférences) et Benjamin POULARD (Maître de conférences diplômé d'Expertise-Comptable)	<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Actualités sur les marchés ▪ Cycles économiques ▪ Incidences des variables macroéconomiques sur les marchés <p>Organisation des marchés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marché en continu (fonctionnement et particularités) ▪ Marché au fixing (fonctionnement et particularités) ▪ Déroulement d'une séance (détermination des cours de bourse, analyse d'un carnet d'ordres, validité des ordres...)

		<p>Ordres de Bourse (description des différents types d'ordres à la disposition des investisseurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les réservations de cotation (modalités de suspension temporaire du marché: seuils statiques et dynamiques) <p>Marchés des dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les contrats à terme ▪ Les options ▪ Introduction à l'évaluation des options: modèles de Black & Scholes.
10/12/2010	Roselyne CRAMBERT (Maître de conférences)	<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La notion d'investissement ▪ Caractéristiques des investissements financiers ▪ Modalités de placement en actifs financiers <p>La gestion des actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de l'espérance de rentabilité ▪ Evaluation du risque systématique et du risque spécifique <p>La gestion des obligations</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de la rentabilité : notion de taux actuariel ▪ Analyse du risque de défaut et du risque de taux d'intérêt.
MODULE 5 : Mise en œuvre du conseil patrimonial (2 jours)		
Une présentation du logiciel PATRIM EXPERT sera effectuée par un représentant du groupe Revue Fiduciaire lors de la journée du 20 janvier.		
20/01/2011 matin	Gilles de COURCEL (Président de la CCIF)	Réglementation
20/01/2011 après-midi	Christian PIERRE (Conseiller en gestion de patrimoine) et Jean-Marie PIERA	Méthodologie
21/01/2011	Christian PIERRE et Jean-Marie PIERA	Cas pratiques
MODULE 6 : Les stratégies fondées sur le démembrement de propriété (2 jours)		
17/02/2011 et 18/02/2011	Renaud MORTIER (Professeur) et Jean-Marie PIERA (Expert-comptable)	<p>Le démembrement de propriété occupe une place importante dans les stratégies patrimoniales :</p> <p>Problématiques générales</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Généralités ▪ Constitution de l'usufruit ▪ Quasi-usufruit ▪ Pouvoirs et droits réciproques de l'usufruitier et du nu-propiétaire ▪ Extinction de l'usufruit <p>Evaluation de l'usufruit et de la nue-propriété</p> <p>Usufruit et nue-propriété d'un immeuble</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aspects juridiques ▪ Aspects fiscaux <p>Usufruit, nue-propriété et droit des sociétés</p> <p>Démembrement de propriété et immobilier d'entreprise.</p>

MODULE 7 : 2 thèmes (2 jours)		
19/05/2011	Henri HOVASSE (Professeur)	<p style="text-align: center;"><u>La holding familiale et patrimoniale</u></p> <p>Le recours à la société holding pour gérer, contrôler et transmettre un patrimoine dans un cadre juridique et fiscal optimisé.</p> <p>Les enjeux de la création d'une holding familiale patrimoniale</p> <p>La constitution de la holding familiale professionnelle</p> <p>La transmission de la holding familiale professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission à titre gratuit ▪ Transmission à titre onéreux.
20/05/2011	Renaud MORTIER (Professeur)	<p style="text-align: center;"><u>La société civile de famille</u></p> <p>La société civile est un excellent instrument de gestion et de transmission patrimoniale, elle constitue un des piliers incontournables de la gestion de patrimoine.</p> <p>La constitution de la société civile de famille</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La présence d'un mineur ▪ La définition de l'objet social <p>Le fonctionnement de la société civile de famille</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les sociétés civiles ayant pour but la détention d'un patrimoine à transmettre ▪ Les sociétés civiles dont la finalité est l'administration d'un patrimoine d'affectation <p>Le régime fiscal de société civile de famille</p> <p>La société en tant qu'instrument de protection face aux créanciers.</p>
MODULE 8 : 2 thèmes (2 jours)		
23/06/2011	Henri HOVASSE (Professeur)	<p style="text-align: center;"><u>ISF et bouclier fiscal</u></p> <p>Les règles de taxation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Domaine d'application ▪ Biens imposables ▪ Principales exonérations ▪ Les modalités de détermination de l'ISF <p>L'ISF et l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les biens professionnels exonérés ▪ Les parts ou actions à caractère non professionnel <p>Le plafonnement de l'ISF</p> <p>La réduction de l'ISF</p> <p>Le bouclier fiscal.</p>
24/06/2011	Franck LE MENTEC (Avocat)	<p style="text-align: center;"><u>Gestion internationale du patrimoine</u></p> <p>Une situation patrimoniale présente parfois un caractère international du fait de la présence d'un élément d'extranéité. Les principes juridiques qui s'appliquent sont alors ceux du droit international privé.</p> <p>Il convient aussi de s'interroger sur les aspects fiscaux de cette situation :</p> <p>Droit international privé et régimes matrimoniaux</p> <p>Droit international privé et successions</p> <p>Aspects fiscaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les règles d'imposition à l'IR avec ou sans convention internationale ▪ Fiscalité successorale dans un contexte international.

MODULE 9 : 3 thèmes (3 jours)		
21/09/2011	Anne MORTIER (Notaire)	<p align="center"><u>Les familles recomposées : problématiques patrimoniales</u></p> <p>En présence d'une famille recomposée : quelles stratégies patrimoniales doivent être préconisées ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La reconstitution de la famille : choix du mode de conjugalité ▪ L'acquisition du patrimoine privé ▪ L'acquisition du patrimoine professionnel ▪ Transmission et protection du conjoint en présence d'enfants non communs ▪ Transmission aux enfants...
22/09/2011	Jean-Marie PIERA (Expert-comptable)	<p align="center"><u>Le décès de l'entrepreneur – anticiper et gérer les conséquences juridiques et fiscales</u></p> <p>Quels outils pour anticiper les risques inhérents au décès du chef d'entreprise ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'impact de la transmission non préparée ▪ Les outils juridiques <p>Le coût fiscal de la transmission.</p>
23/09/2011	Jean-Marie PIERA (Expert-comptable)	<p align="center"><u>La taxation des plus-values et le départ à la retraite du chef d'entreprise</u></p> <p>Décryptage des mesures de faveur en matière de taxation des plus-values lors de la transmission de l'entreprise.</p> <p>Plus-values et transmission à titre gratuit des entreprises</p> <p>Plus-values et transmission à titre onéreux des entreprises</p> <p>Optimisation fiscale.</p>
EXAMENS (ECRIT)		
03/10/2011	A l'IGR-IAE de Rennes	Première session
02/12/2011	A l'IGR-IAE de Rennes	Deuxième session

CONDITIONS D'ADMISSION

- **Public** : Expert-comptable ou collaborateur de haut niveau, notaire, avocat, conseiller en gestion de patrimoine,
- **Pré-requis** : Candidats ayant déjà suivi un cycle en gestion de patrimoine (ISFEC, ...) ou ayant de solides connaissances juridiques et fiscales.

MODALITES D'INSCRIPTION

Première étape : Inscription auprès de l'ISFEC

- Dossier d'inscription disponible sur le site www.bretagne.experts-comptables.fr à compter du 20 avril 2010. Rubrique ISFEC Trouvez une formation. Le dossier peut également vous être adressé sur simple demande : par téléphone (02.99.83.60.80) ou par mail (isfec@bretagne.experts-comptables.fr).
- Sélection : sur dossier et selon la date de réception des candidatures
- Coût : 3 700 € H.T.

Deuxième étape : Inscription auprès de l'Université de Rennes 1

- Dossier d'inscription universitaire adressé automatiquement à compter du 6 juillet 2010, après sélection.
- Droits d'inscription universitaire : 180 € environ

CONTACTS

Responsables pédagogiques : Jean-Marie PIERA (Expert-comptable) et Benjamin POULARD (Maître de conférences diplômé d'expertise-comptable)

ISFEC : Marilyn LEMOINE – ☎ : 02.99.83.60.80 – mail : mlemoine@bretagne.experts-comptables.fr

IGR-IAE de Rennes (Université de Rennes 1) : Nicole SINEUX – ☎ : 02.23.23.77.99 – mail : nicole.sineux@univ-rennes1.fr

ISFEC - Atalis 2 - 3^E rue de Paris – CS 41701 – 35517 CESSON-SEVIGNE CEDEX – ☎ : 02 99 83 63 21 - www.bretagne.experts-comptables.fr

IGR--IAE de Rennes - 11 rue Jean Macé – CS 70803 – 35708 RENNES CEDEX 7 - ☎ : 02 23 23 77 99 - www.igr.univ-rennes1.fr

Groupe Revue Fiduciaire - 100 rue La Fayette - 75010 PARIS - ☎ : 01 47 70 42 42 - www.grouperf.com